

TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1968

Séance du Jeudi 12 Septembre 1968

L'an mil neuf cent soixante huit, le Jeudi 12 Septembre à seize heures, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en Troisième Session Extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Jules REYDELLET, Maire de la Commune de Saint-Denis, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. REYDELLET Jules - LEGROS Auguste - CHEVASSUS André - BÉDIER Francis - DIJOUX Joseph - OLIVÉ Gabriel - FOSSARD Charlemagne - EVAN Georges - Mme CHASSAGNE Raoul - MM. PARIS Raymond - SERS Henry - FERRERE Chantilly - BOYER Bruno - RIVIERE Maxime - APAVOU Antoine - ROBERT Valère - FONTAINE Frantz - AFFEJEE Abdoul-Hack - THUONG.HINE Roger - CHANE.KUNE Maurice - TESSIER Jacques - Mme PAYET André - MM. MAILLOT Jean - FAMASSAMY Adolphe - PICARD Antoine.

Arrivés en cours de séance :

Mme BENARD Jules - M. LAURET Gérard.

Représentés :

M. HOARAU Marcel
M. AUBER Camille
Mme JASMIN Léopold
M. GALLARD Jean
M. MONDON Claude

par M. REYDELLET Jules
par M. FOSSARD Charlemagne
par M. PICARD Antoine
par M. BOYER Bruno
par M. APAVOU Antoine

Absents excusés :

TA - Le Maire certifie
e le compte-rendu de cette
libération a été affiché à
porte de la Mairie de Saint-Docteur VINSON Philippe - M. TOMI Maurice.
nis, le 20 Septembre 1968
que le nombre de Conseillers
ésents a été de 27 sur 37
seillers en exercice./.

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

M. TESSIER Jacques est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de Secrétaire.

LE MAIRE a constaté que le quorum était atteint et que le Conseil Municipal pouvait délibérer valablement./.

LE MAIRE,

